

# ÉCOLE UN DÉBAT DE TAILLE

12 élèves par classe en CP et en CE1 dans les zones d'éducation prioritaire : cette promesse du candidat Macron va voir ses premières applications lundi 4 septembre, lors de la rentrée. Mais suffit-il de réduire les effectifs pour régler la question des i

Le Monde · 2 Sep 2017 · AURÉLIE COLLAS

Lundi 4 septembre, la grande mécanique de la rentrée scolaire se mettra en branle. Pour l'éducation nationale, ce rituel immuable n'en reste pas moins un défi: parvenir, chaque année, à répartir 12 millions d'élèves par établissement, par niveau, par classe, par professeur. Dans la mesure du possible, l'institution veillera à ne pas dépasser un certain seuil d'élèves par classe, car il est communément admis qu'un effectif moindre, c'est davantage de temps et d'attention pour chaque élève. C'est aussi plus d'interactions avec le maître, moins de problèmes de discipline...



La taille des classes est une préoccupation majeure des parents. C'est aussi une revendication permanente des professeurs : ils sont 64 % à considérer que « de bonnes conditions de travail, c'est prioritairement moins d'élèves par classe », selon un sondage IFOP pour le Syndicat des enseignants de l'UNSA, paru en mars. Nul doute, alors, que la promesse des

« 12 élèves par classe » du candidat Emmanuel Macron à l'élection présidentielle peut, sur le papier, paraître séduisante. Elle rencontre une attente sociétale à l'égard de l'école : que chaque enfant soit pris en compte dans son individualité, qu'il soit traité comme un cas unique. En cette rentrée, la mesure se met en

place dans près de 2500 classes de CP en éducation prioritaire. Elle doit concerner, à terme, les 12 000 classes de CP et CE1 de ces zones.

« Pragmatisme »

Objectif départ, les : donner conditions aux d'une élèves, scolarité dès le réussite. Prévenir les lacunes plutôt que les guérir. « Cette mesure est le début d'une réforme qui vise les 100 % de réussite à l'issue du CP », martèle le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer. Celui qui a placé son mandat sous le signe du « pragmatisme » assure que les classes à petits effectifs ont fait leurs preuves : « Jusqu'à présent, les études nationales et internationales ont montré l'efficacité de ce dispositif. » Est-ce si sûr? Cette réforme vient, en tout cas, relancer un débat vieux d'un demi-siècle. « Deux grandes positions concurrentes peuvent être présentées de façon sommaire, résume Olivier Monso, chercheur à la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), le service statistique du ministère

de l'éducation nationale. La première défend l'idée selon laquelle la réduction de la taille des classes est un levier important pour améliorer les résultats des élèves. La seconde, sceptique, avertit sur le fait qu'il y a peut-être des leviers plus efficaces. » Depuis les années 1960, les études s'accumulent, faisant pencher la balance tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

C'est à cette époque qu'apparaît un mot d'ordre syndical toujours d'actualité : « Pas plus de 25 élèves par classe. » A cette époque, aussi, que la structure par classes se généralise dans les

écoles primaires. « Auparavant, le paysage scolaire français était parsemé de petites écoles de hameaux, à classe unique ou à deux classes, accueillant une poignée d'élèves pour certaines, une soixantaine pour d'autres, raconte Claude Lelièvre, historien de l'éducation. Avec la décentralisation, pour rationaliser le plein d'élèves qui se déverse dans les villes ou faubourgs, les administrateurs vont, autant que possible, aller vers un modèle d'école à cinq classes. C'est alors que la question des effectifs par classe commence à se poser. » Dans le même temps, le nombre d'élèves décroît : de 31 élèves par classe en moyenne au primaire en 1960, on passe à 26 en 1970, puis 24 en 1983 – date à partir de laquelle les effectifs sont restés stables. Avec 23 écoliers aujourd'hui, la France se situe légèrement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (située à 21). Au collège, ils sont 25 élèves en moyenne, 29 au lycée.

Un impact sous-estimé

On passera sur les études les plus anciennes, qui penchent vers un sens plutôt défavorable à la réduction du nombre d'élèves par classe. « Globalement, elles concluaient soit à l'absence d'effets, soit à des effets très faibles », résume Denis Meuret, professeur en sciences de l'éducation à l'université de Bourgogne (Dijon). Le premier travail français sur le sujet, réalisé en 1968 par un inspecteur de l'éducation nationale, relevait même que les résultats au certificat d'études étaient meilleurs dans les classes supérieures à 30 élèves qu'à moins de 30! Mais ces analyses se heurtaient à un biais que tenteront de dépasser les recherches plus récentes : « Les élèves les plus faibles ont plutôt tendance à être affectés dans des classes moins chargées, explique Denis Meuret. Cela conduit à penser que les meilleurs élèves sont dans les grandes classes, et à sous-estimer l'impact des petits effectifs. » C'est ce biais que règle le projet STAR (Student Teacher Achievement Ratio), mené de 1985 à 1990 dans le Tennessee, aux Etats-Unis. Son influence a été décisive dans le débat autour de la taille des classes. A tel point qu'aujourd'hui encore, il est cité comme une référence par le ministre de l'éducation pour justifier sa politique des « CP dédoublés ». Près de 12 000 élèves, 80 écoles publiques mobilisées, cinq années d'expérimentation... Les chercheurs américains ont fait les choses en grand. Les élèves et leurs professeurs avaient été répartis aléatoirement, de la grande section de maternelle au CE2, dans deux types de classes : celles à effectifs réduits (de 13 à 17 enfants) et celles à effectifs « normaux » (de 22 à 26). Scrutées par plusieurs chercheurs, ces données ont montré que, premièrement, les élèves des classes à faible effectif réussissaient mieux que ceux des classes à fort effectif; deuxièmement, les bénéfices étaient particulièrement importants pour les élèves des mino-

rités et issus de quartiers défavorisés; troisièmement, le gain s'observait dès la première année et se maintenait jusqu'au collège, voire au-delà. Cette étude a eu des échos jusqu'en France. En 2001, le Haut Conseil de l'évaluation de l'école préconise, dans un « avis » sur la question, non une baisse générale de la taille des classes « au fil de l'eau » – limitée à deux ou trois élèves partout –, mais une politique

« ciblée » en direction des seules premières classes de l'école élémentaire, en l'occurrence le CP, et dans des zones défavorisées. Le Haut Conseil ajoute que l'effort consenti doit être important, « nettement en deçà de 20 élèves ». C'est chose faite l'année suivante. A la rentrée 2002, Luc Ferry, alors ministre de l'éducation nationale, lance l'expérimentation des « CP réduits » à 8-12 élèves dans une centaine de classes en zone d'éducation prioritaire (ZEP), au nom de la lutte contre l'illettrisme. Mais contrairement à ce qui était observé dans STAR, les résultats sont décevants. Les classes à petits effectifs sont d'un « intérêt pratiquement nul », conclut le service statistique

du ministère : « Au cours et à la fin de l'année de CP, les élèves de ces classes ont un peu plus progressé que leurs camarades de classes comparables, mais les inégalités de départ n'en sont pas réduites et, une fois en CE1, ces élèves ont des performances équivalentes aux autres. » Pas de quoi justifier une politique aussi coûteuse, donc. Plus tard, en pleine politique de nonremplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, le ministère n'hésitera pas à s'appuyer sur ce constat pour encourager ses recteurs à gonfler les effectifs de classe. La Rue de Grenelle sera moins affirmative quand, en 2011, deux chercheurs en sciences de l'éducation à l'université de Grenoble, Pascal Bressoux et Laurent Lima, publient un article de controverse scientifique réexaminant les résultats de l'expérience « CP réduits ». Selon eux, le service statistique du ministère n'a pas tenu compte d'un biais concernant l'ancienneté des enseignants. « Il y avait des différences fortes en termes d'ancienneté entre les classes réduites et les classes témoins,

raconte Pascal Bressoux. Puisqu'on avait laissé les académies autonomes dans la répartition des écoles et des enseignants, peut-être localement a-t-on jugé que les professeurs les plus novices étaient ceux à qui devaient être confiées les classes expérimentales puisque, allégées en effectifs, il serait plus facile d'y enseigner. » Toujours est-il qu'en gommant les différences d'ancienneté, les deux chercheurs ont trouvé un « avantage manifeste » aux classes réduites: « L'impact de la réduction de la

taille des classes augmentait considérablement, de plus de 50 % », rapporte M. Bressoux. Fondée sur une tout autre méthode, l'enquête de Thomas Piketty et Mathieu Valdenaire, publiée en 2006, donne des résultats similaires. Pour comparer les effets des petites et grandes classes, les deux économistes ont exploité l'existence, dans la réalité, de classes plus ou moins peuplées, non du fait d'une sélection, mais à cause d'un effet de « seuil »: par exemple, quand le nombre d'élèves par classe atteint la trentaine au niveau du CE1, les écoles ouvrent une seconde classe de CE1, ce qui conduit à faire retomber les effectifs à 15 ou 16. Leur conclusion montre que les inégalités scolaires dont la France est championne sont loin d'être une fatalité: « D'après nos estimations, on constatait qu'en diminuant l'effectif des classes en ZEP de 5 élèves

[autrement dit, en passant de 21 à 16 enfants], on parviendrait à réduire de 46 % l'inégalité de réussite entre ZEP et hors ZEP au primaire,

de 22 % au collège et de 4 % au lycée », rapporte Mathieu Valdenaire. Réduire d'un élève la taille d'une classe de CE1 conduit, selon eux, à une hausse du score moyen en mathématiques de 0,3-0,4 point, et d'au moins 0,7 pour les seuls enfants socialement défavorisés. L'impact diminue ensuite : il est environ deux fois plus faible au collège qu'en primaire, et trois fois plus faible au lycée qu'au collège. Un effet garanti au primaire, particulièrement pour les élèves de milieux modestes et en difficulté scolaire. Durable, aussi, pour peu que les enfants restent dans une classe à effectif réduit au moins deux à trois ans. A la question « réussit-on mieux dans les petites classes ? », les recherches sont donc convergentes. Mais elles le sont beaucoup moins lorsqu'il s'agit de savoir pourquoi on y réussit mieux. Est-ce en rapport avec les méthodes pédagogiques? Avec la gestion de classe? Avec le comportement des élèves? Une chose est sûre, pour De-

nis Meuret, « les élèves font plus d'efforts dans les petites classes. Ils prennent plus d'initiatives, sont davantage actifs et engagés dans leurs tâches. Par ailleurs, les problèmes de discipline sont moins fréquents ». Et moins de temps perdu dans la gestion de classe, c'est plus de temps consacré à l'enseignement. En revanche, plusieurs études montrent que les pratiques des enseignants ne sont pas si différentes dans les petites et les grandes classes. Certes, avoir face à soi 15 élèves plutôt que 25 leur permet sans doute d'adapter plus facilement leur pédagogie aux besoins de chacun, de réagir plus vite quand un élève perd pied. Mais le fait est, selon Pascal Bressoux, que « l'effet de la réduction de la taille des classes est mécanique : c'est un levier efficace, même si les enseignants ne changent pas leurs façons de faire ». Et le chercheur de préciser malgré tout : « Rien ne dit que cet effet – qui est réel mais pas considérable – ne serait pas plus fort si l'enseignant était expérimenté, avait des ressources supplémentaires et était formé à enseigner dans ces classes-là, donc à traiter la difficulté scolaire. Car il y a des pratiques pédagogiques identifiées comme efficaces qui ont un effet plus important que la taille des classes. Reste à savoir comment les mettre en place à large échelle. » C'est précisément sur ce point que porte le débat actuel autour de la mesure « CP à 12 élèves ». Depuis son annonce, nombre de pédagogues alertent sur le fait que moins d'élèves par classe n'est pas la solution miracle. Qu'une telle mesure perdra en efficacité si les enseignants ne sont pas préparés à enseigner

« Nous sommes porteurs d'un modèle pédagogique rendant très difficile la prise en compte de l'hétérogénéité en classe » Sylvie Jouan, formatrice à l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation de Montpellier

autrement. Que la clé de la réussite dépend moins des effectifs dans une salle de cours que de ce qu'on y fait: la manière dont on y

enseigne et dont on y apprend. « Oui, l'effet de la réduction de la taille des classes est aujourd'hui reconnu. Mais, surtout, ne raisonnons pas comme si c'était le seul levier sur lequel on pouvait jouer, estime le pédagogue

Philippe Meirieu. Ce n'est le seul que dans le cadre de la forme scolaire actuelle, avec un professeur face à une classe d'élèves qui font tous la même chose en même temps. Or, je suis partisan de s'émanciper de cette forme pour jouer sur d'autres variables. » Cette « forme scolaire » traditionnelle – que l'on appelle « méthode simultanée » – est une institution aussi ancienne et sacralisée que le baccalauréat. Héritage des écoles chrétiennes de Jean-Baptiste de La Salle (1651-1719) – où le maître enseignait à ses élèves comme le curé prêchait devant ses fidèles –, elle est, depuis le XIXe siècle, le paradigme pédagogique sur lequel est construite notre école républicaine.

Il faut revenir à la France de la Restauration pour comprendre que ce modèle n'est pas le seul possible. Car à cette époque, il n'a pas le monopole absolu. Une autre forme de classe – importée du Royaume-Uni et conçue par les pédagogues Andrew Bell et Joseph Lancaster – s'affirme dans les villes françaises à partir de 1815, sous l'influence des libéraux de tradition protestante: le modèle « mutuel » (monitorial

system en anglais). De quoi s'agit-il? De très grandes classes – plusieurs centaines d'élèves. Multi-âges et multiniveaux. « Des classes dans lesquelles des moniteurs – à savoir les élèves les plus avancés – sont chargés de faire travailler parallèlement plusieurs petits groupes d'élèves qui avancent chacun à leur rythme, explique Sylvie Jouan, professeure de philosophie et formatrice à l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation de Montpellier. Le maître délègue son pouvoir d'instruction, avec l'idée que les élèves peuvent apprendre les uns des autres. »

« Ecoles du diable »

Mais cette forme scolaire nouvelle suscite une vive querelle, opposant catholiques et protestants, conservateurs et libéraux. Les raisons sont avant tout politiques: l'Eglise craint que cette méthode ne conduise à laïciser l'enseignement, certains prélats allant jusqu'à parler

d'« écoles du diable »... « Outre qu'elle perçoit l'influence des libéraux athées et protestants, l'Eglise défend une autre vision de l'école, avec comme finalité l'éducation morale chrétienne des enfants, et non seulement une instruction se réduisant à la transmission des savoirs. Le maître étant le seul à détenir l'autorité morale, son omniprésence hiérarchique en classe est nécessaire. Dès lors, la méthode mutuelle ne conduit pas sur la bonne voie, puisqu'elle prive les élèves de la présence continue du professeur, celui-ci étant remplacé par de piètres condisciples », raconte Sylvie Jouan. Le modèle mutuel ne durera qu'un temps. En 1834, le ministre de l'instruction François Guizot signe son acte de mort. Et dans les années 1880, sous Jules Ferry, père de l'école républicaine, il est déjà un vieux souvenir. « L'idée s'impose au fil du temps qu'une bonne classe, pour être efficace, doit être le plus homogène possible, composée d'un ensemble d'élèves du même âge, du même niveau, qui ne collaborent guère entre eux », poursuit Philippe Meirieu. Problème: l'homogénéité en classe ne peut être que fictive et artificielle, puisque aucun enfant n'apprend de la même manière ni au même rythme. « Nous sommes porteurs d'un modèle pédagogique rendant très difficile la prise en compte de l'hétérogénéité en classe », confirme Sylvie Jouan. D'où l'attachement bien français au redoublement (on craint que sa suppression ne conduise à rendre les classes trop hétérogènes), aux filières ségrégatives. Ou encore, toujours dans cette quête d'homogénéité, la tendance à « externaliser » l'aide aux élèves en difficulté par des dispositifs extérieurs à la classe, comme si ces derniers ne pouvaient être pris en charge en son sein.

D'où l'idée qu'il faut privilégier le savoirfaire, l'expertise des enseignants – donc leur formation. Le but étant d'être capable de différencier ses pratiques en classe pour faire progresser chaque élève. La gamme des possibles est large: de l'exposé magistral en classe entière aux exercices d'entraînement individuel ou collectif, le tutorat entre élèves, les groupes de besoin, le coenseignement... A chaque mode de travail, sa configuration de classe adéquate. « Si les classes à 12 font la même chose qu'à 25, à quoi bon ? s'interroge Jean-Michel Zakhartchouk, agrégé de lettres modernes et militant au sein de l'association Cercle de recherche et d'action pédagogiques (CRAP). En tant que professeur de collège, j'ai parfois connu des séances en petits groupes – à 5, 6 élèves –, où certains collègues faisaient un cours magistral assis à leur bureau, comme ils l'auraient fait pour 30. Réduire le nombre d'élèves par classe me semble une solution paresseuse si elle ne prend pas en compte les méthodes permettant de rendre cette réduction efficace. » Mais le système scolaire français est-il prêt à repenser la classe? La question se pose, alors que les écoles dites « alternatives » – Freinet, Montessori, Decroly ou Steiner –, qui font la promesse d'une scolarité sans carcan ni formatage, séduisent de plus en plus de parents. « En prenant en compte chaque enfant dans sa spécificité, en promouvant les méthodes actives et l'entraide entre élèves, ces écoles ont précisément l'audace de casser la forme scolaire traditionnelle et homogène, observe Philippe

Meirieu. Le problème, c'est qu'il ne faudrait pas laisser à ces seuls établissements ce privilège-là, au risque d'aboutir à un double réseau qui opposerait pédagogie traditionnelle et pédagogies innovantes, réservant ces dernières aux initiés. Or, pour l'heure, déplore le pédagogue, l'institution ne soutient guère les enseignants qui, dans le service public, cherchent à s'émanciper de la forme scolaire. » Elle fait le choix de diminuer le nombre d'élèves par classe plutôt que d'encourager d'autres façons d'organiser l'école et d'apprendre. h

« Réduire le nombre d'élèves me semble une solution paresseuse si elle ne prend pas en compte les méthodes permettant de rendre cette réduction efficace » Jean-Michel Zakhartchouk, du Cercle de recherche et d'action pédagogiques